



**Sainte-Brigide-  
d'Iberville**

*Des gens de coeur et de terre*

**La FLÛTE**  
BULLETIN MUNICIPAL DE  
SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE

20 avril 2023

[www.sainte-brigide.ca](http://www.sainte-brigide.ca)

B-2023-04-076



### Élection partielle Mairie



La vacance au poste de maire a été constatée le 3 avril dernier, une élection partielle sera déclenchée éventuellement, plus de détail dans les prochains communiqués.

**ÉLECTION  
PARTIELLE  
2023**

#### Séance du Conseil

La prochaine séance ordinaire du Conseil municipal se tiendra le lundi 1<sup>er</sup> mai prochain à 20 h à la salle du Conseil, au sous-sol du bureau municipal, avec la présence du public. Le port du masque n'est pas obligatoire, il est à votre discrétion de le porter ou non, la désinfection des mains reste une pratique à conserver.

**Une joyeuse fête des Mères à toutes les mamans le dimanche 14 mai prochain !**



## Bureau municipal

555, rue Principale  
Sainte-Brigide-d'Iberville, Québec  
J0J 1X0  
T. 450 293-7511  
F. 450 293-1077  
[direction@sainte-brigide.qc.ca](mailto:direction@sainte-brigide.qc.ca)

## Heures d'ouverture

<u>Fermé le lundi</u>	<u>Urbanisme</u>
<b>Mardi au vendredi</b>	<b>Mercredi seulement</b>
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30	8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

**Bureau de poste de Sainte-Brigide-d'Iberville**  
Madame Sylvie Brosseau 450-293-1016

**Bibliothèque municipale**  
450-293-4604 poste 1640

**Compo-Haut-Richelieu**  
450-347-0299

**Régie intermunicipale d'incendie**  
Madame Irène King au 450-347-5376, poste 28

**Sûreté du Québec**  
450-310-4141 ou \*4141



**Sainte-Brigide-  
d'Iberville**  
*Des gens de coeur et de terre*



## 2<sup>e</sup> versement de taxes



N'oubliez pas votre 2<sup>e</sup> versement de taxes qui vient à échéance le **15 mai 2023**. Si vous effectuez le paiement de vos taxes municipales par Internet (ACCÈS D ou autres), il est important d'inscrire le numéro de matricule inscrit sur votre compte de taxes.

## **LES AFFAIRES MUNICIPALES**

---

### **AVIS PUBLIC Entrée en vigueur Règlement 2023-463 relatif à la démolition d'immeubles**

---

Lors de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2023, le Conseil municipal a adopté le règlement, intitulé « Règlement numéro 2023-463 relatif à la démolition d'immeubles »

#### **Objet**

Le Règlement vise à assurer un contrôle des travaux de démolition complète ou partielle des immeubles dans un contexte de rareté des logements, de protéger un bâtiment pouvant constituer un bien culturel ou représenter une valeur patrimoniale, mais également d'encadrer et ordonner la réutilisation du sol dégagé à la suite d'une démolition complète ou partielle d'un immeuble.

Le règlement est en vigueur depuis le 13 avril 2023, date à laquelle le certificat de conformité aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire de la MRC du Haut-Richelieu a été émis.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 18<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2023.  
Christianne Pouliot  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

### **AVIS PUBLIC Entrée en vigueur Règlement numéro 2023-464 relatif à l'utilisation de l'eau potable**

---

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville

Lors de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2023, le Conseil a adopté le Règlement numéro 2023-464 relatif à l'utilisation de l'eau potable

Le règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

#### **Objet**

Le règlement a pour objectif de régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource.

Le règlement 2023-464 remplace le règlement numéro 2012-399 et ses amendements.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 12<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2023.  
Christianne Pouliot  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

**AVIS PUBLIC  
DÉROGATION MINEURE**

---

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville

**Avis public** est donné de ce qui suit :

Le Conseil municipal statuera, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 1<sup>er</sup> mai 2023 à compter de 20 h, sur la demande de dérogation mineure suivante :

DER-2023-04-025  
1, rue des Frênes

**Désignation de l'immeuble :**

L'immeuble est situé au 1, rue des Frênes (lot 4 981 560) dans la zone résidentielle Ra-10, selon le plan de zonage de la Municipalité.

**Nature et effets :**

- Permettre une entrée charretière de 11 mètres pour l'habitation bifamiliale.

Le règlement de zonage prévoit que la largeur maximale d'une entrée charretière est de 7 mètres pour un usage résidentiel.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 12<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2023.  
Christianne Pouliot  
Directrice générale et greffière-trésorière

**OFFRE D'EMPLOI**  
**JOURNALIER TEMPORAIRE**

**La Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville** est à la recherche d'un journalier pour un poste temporaire, durée indéterminée en raison d'un remplacement d'un congé de maladie, afin d'assister l'inspecteur municipal par intérim.

**Fonctions et tâches :**

- Effectuer les travaux reliés à la voirie
- Effectuer les travaux d'entretien des bâtiments municipaux et des infrastructures municipales n'exigeant pas de qualifications professionnelles
- Assister l'inspecteur municipal par intérim dans ses fonctions
- Réaliser toute tâche connexe

**Aptitudes et qualités requises :**

- Être habile manuellement et débrouillard
- Grande autonomie et facilité à communiquer
- Bonne condition physique
- Connaissance du milieu rural
- Polyvalence



**Exigence :**

- Permis de conduire valide
- Disponible pour urgence occasionnelle

**Conditions :**

- Emploi temporaire. L'horaire de travail peut varier en raison des saisons, pour un maximum de 40 heures par semaine. La rémunération pour ce poste sera établie en fonction des compétences et de l'expérience du candidat retenu.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courrier, courriel ou télécopieur, au plus tard le vendredi 28 avril 2023 à 16 h.

Adresse postale : 555, rue Principale, Sainte-Brigide-d'Iberville, Qc, J0J 1X0  
Courriel : [direction@sainte-brigide.qc.ca](mailto:direction@sainte-brigide.qc.ca)  
Télécopieur : 450 293-1077

Note : [Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.](#)

## Ligue de baseball amicale

Encore une fois cette année, une équipe de baseball amicale est ouverte à tous, les mardis soirs, sur le terrain de balle de Sainte-Brigide-d'Iberville.

La saison débutera fin avril ou début mai selon la température.

Pour les inscriptions et/ou plus d'informations, contactez :  
Monsieur Michel Bonneau au 514-827-4243.



## Ventes de garage

Deux ventes de garage par année civile sans l'obtention d'un permis sont autorisées dans la Municipalité, pour une durée maximale de trois jours. La fin de semaine de la Fête des patriotes au mois de mai et celle de la fête du Travail au mois de septembre.

Pour effectuer une vente de garage à toute autre date de l'année, vous devez faire une demande de permis au bureau municipal.



## École Notre-Dame-du-Sourire

509, 9<sup>e</sup> Rang, Sainte-Brigide (Québec) J0J 1X0  
Téléphone : (450) 293-4604 Télécopieur : (450) 293-2946  
Site web : <http://sourire.e.csdhr.qc.ca/>



### Cueillette de canettes et bouteilles

L'activité de financement de canettes et bouteilles aura lieu le **samedi 29 avril de 9 h à 12 h**. Des équipes de parents et d'élèves seront présentes à l'école pour trier les canettes et bouteilles.

Si vous avez des sacs de canettes et bouteilles et que vous désirez en faire le don à l'école, vous pouvez venir les déposer dans la boîte qui se trouve à droite du stationnement, juste à côté du conteneur.

**Merci de votre grande générosité!**



## AVANT D'ALLUMER, PENSEZ-Y !



La Régie intermunicipale d'incendie désire vous rappeler quelques règles de sécurité concernant le brûlage.

Au printemps, avant l'apparition de la nouvelle végétation, quelques heures d'ensoleillement suffisent à assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface. Du même coup, la forêt environnante devient extrêmement vulnérable.

Plusieurs résidents profitent de cette période pour faire le grand ménage de leur terrain. Ils font brûler l'herbe sèche, les amas de branches ou les tas de feuilles mortes. **Avant d'allumer, lisez ce qui suit...**

Le vent est votre principal ennemi. En un rien de temps, une bourrasque peut emporter votre brûlage et l'étendre sur de grandes distances. Une négligence peut vous faire perdre la maîtrise de votre feu, incendier la forêt et causer la perte de résidences et de bâtiments situés à proximité.

En mettant en pratique les conseils suivants, vous minimiserez les risques que votre brûlage se propage à la forêt.

- Se renseigner auprès de la municipalité afin d'obtenir l'autorisation d'allumer un feu.
- S'il est possible de faire un feu :
  - allumer le feu dans un endroit dégagé, sur un sol minéral;
  - éviter le brûlage lors de grands vents;
  - avoir sur place le matériel approprié afin de pouvoir intervenir promptement, s'il y a lieu.

Sachez que, contrairement à la croyance populaire, le brûlage de l'herbe ne favorise aucunement la repousse. Plusieurs des éléments nutritifs qu'elle contient s'envolent en fumée, le sol s'appauvrit et l'environnement est pollué.

Pour obtenir plus de renseignements, visitez le [www.sopfeu.qc.ca](http://www.sopfeu.qc.ca).

Vous pouvez également visiter la Régie intermunicipale d'incendie sur Facebook au [www.facebook.com/incendiemsgsbi](https://www.facebook.com/incendiemsgsbi). Ce forum vous permettra de suivre les activités de la Régie et de poser toutes vos questions par rapport au monde de l'incendie. En cas d'événements météo ou de toute autre situation particulière concernant la sécurité civile, la Régie utilisera, entre autres, ce moyen de communication pour diffuser des messages à la population.



# AVIS AUX PROPRIÉTAIRES D'OISEAUX D'ÉLEVAGE

## Grippe aviaire : virus hautement pathogène H5N1 au Québec

### L'INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE H5N1 A ÉTÉ IDENTIFIÉE AU QUÉBEC CHEZ DES OISEAUX SAUVAGES ET DES OISEAUX D'ÉLEVAGE.

#### 1 SURVEILLEZ CES SIGNES CLINIQUES CHEZ VOS OISEAUX :

- manque d'énergie et d'appétit;
- diminution de la production d'œufs et ponte de nombreux œufs à coquille molle ou sans coquille;
- enflure de la tête, des paupières, de la crête, des caroncules et des jarrets;
- toux, éternuements et signes nerveux;
- diarrhée;
- manque de coordination;
- mort subite.

En cas de mortalités inhabituelles ou de signes de la maladie, consultez un **médecin vétérinaire**. Si c'est impossible, composez le **450 768-6763** afin de joindre la ligne d'urgence pour l'influenza aviaire de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour signaler des oiseaux malades ou le **1 844 ANIMAUX** pour communiquer avec la Centrale de signalement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

#### 2 ÉVITEZ TOUT CONTACT ENTRE VOS OISEAUX ET LES OISEAUX SAUVAGES.

Retrouvez des informations importantes à ce sujet au [Québec.ca/Grippeaviaire](http://Québec.ca/Grippeaviaire).

#### 3 CONFORMEZ-VOUS.

Règlement sur les conditions de salubrité des lieux de garde d'oiseaux captifs.

#### 4 ÉVITEZ TOUT LIEN ENTRE LES PETITS ÉLEVAGES D'OISEAUX ET LES ÉLEVAGES COMMERCIAUX.

#### 5 APPLIQUEZ RIGOREUSEMENT LES MESURES DE PRÉVENTION ET DE BIOSÉCURITÉ DANS LES ÉLEVAGES.

Visitez la page de [l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles](#) pour plus d'information.

Afin de prévenir la propagation de la maladie, des **ZONES DE CONTRÔLE PRIMAIRE (ZCP)** sont établies autour des élevages positifs.

À l'intérieur de ces zones, le transport d'oiseaux, de leurs produits ou sous-produits et des objets exposés aux oiseaux est réglementé. Certains déplacements sont interdits alors que d'autres nécessitent un permis.

- Vérifiez tout d'abord si vous êtes situé dans une ZCP en consultant la page [Zone de l'influenza aviaire - ACIA](#);
- Utilisez [l'outil interactif sur la page Web de l'ACIA](#) pour obtenir des informations sur les permis requis ainsi que sur les conditions de transport des oiseaux et des sous-produits dans les ZCP.
- Pour obtenir des renseignements ou de l'aide concernant les permis et les autorisations de contrôle des déplacements dans les ZCP, les propriétaires de petits élevages ou d'oiseaux fermiers peuvent communiquer avec le MAPAQ par courriel à l'adresse [permisZCPdeplacement@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:permisZCPdeplacement@mapaq.gouv.qc.ca).

22-0069

**POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LA GRIPPE AVIAIRE, CONSULTEZ LA PAGE [QUÉBEC.CA/GRIPPEAVIAIRE](http://QUÉBEC.CA/GRIPPEAVIAIRE).**



# Entretien des emprises de lignes électriques

À partir de la mi-avril, Hydro-Québec prévoit effectuer des travaux ciblés de maîtrise de la végétation dans les emprises de lignes de transport situées dans les municipalités suivantes : Ange-Gardien, Béthanie, Carignan, Chambly, Cleveland, Granby, Kingsey Falls, Maricourt, Marieville, Melbourne, Richelieu, Roxton, Roxton Pond, Saint-Césaire, Sainte-Angèle-de-Monnoir, Sainte-Brigide-d'Iberville, Sainte-Cécile-de-Milton, Sainte-Christine, Sainte-Clotilde-de-Horton, Sainte-Séraphine, Saint-Paul-d'Abbotsford, Val-Joli et Windsor.

L'entretien des emprises consiste à retirer la végétation incompatible avec l'exploitation du réseau afin de réduire les risques de pannes d'électricité et de permettre un accès sécuritaire et rapide aux installations. Cet entretien préventif est réalisé conformément aux normes gouvernementales, notamment le *Code de gestion des pesticides*. Le travail consiste à traiter certaines zones par la coupe manuelle ou par la coupe manuelle combinée à l'application sélective de phytocides sur les souches. Il n'y a aucune restriction sur la fréquentation des lieux ainsi traités ni sur la consommation des végétaux qui en proviennent.

Ces travaux seront réalisés par **Force D inc.** (tél. : 819 386-7158).

Hydro-Québec est autorisée par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec à réaliser ce type de travaux.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter :

- **Christian Gosselin, le responsable de ces travaux à Hydro-Québec, au 450 441-7200, poste 6515 ;**
- **notre site Web, au [www.hydroquebec.com/vegetation](http://www.hydroquebec.com/vegetation).**



## Mois de l'arbre : don d'arbres aux citoyens de Sainte-Brigide-d'Iberville

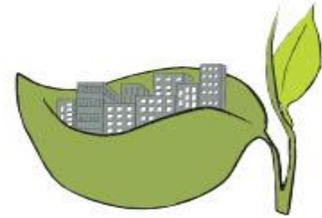
En collaboration avec l'organisme Les Clubs 4-H du Québec Inc., il y aura une distribution de plants gratuits à Sainte-Brigide-d'Iberville. Une table supplémentaire pour le don/échange de vivace ainsi que de bulbe entre citoyens, sera aussi disponible.

Cette activité se déroulera : **le samedi 13 mai 2023 de 8 h 30 à 12 h au garage municipal (720 rue Principale)**. La confirmation de l'activité et la variété de plants distribués seront publiées sur le Facebook et le site internet de la Municipalité : [www.sainte-brigide.qc.ca](http://www.sainte-brigide.qc.ca).



# Planter un arbre...

## C'est recréer sa ville!



Saviez-vous qu'un arbre d'une cinquantaine d'années produit assez d'oxygène quotidiennement pour une personne?

Les arbres aident même à réduire la pollution sonore!

Des études démontrent qu'une bande de terrain boisé réduit le bruit de 6 à 8 décibels par 30 mètres.



La plantation d'un seul arbre contribue au maintien de l'équilibre écologique.



Plants offerts gratuitement par :

Forêts, Faune  
et Parcs  
Québec

En collaboration avec :



# CONCOURS JOUR DE LA TERRE

## POUR PARTICIPER :

PRENEZ UNE OU DES PHOTOS DE VOUS OU DE VOTRE FAMILLE  
POSANT UNE ACTION BÉNÉFIQUE POUR LA PLANÈTE, VOICI  
DES EXEMPLES :

- UNE PHOTO DE VOUS AMASSANT DES ORDURES À  
L'EXTÉRIEUR
- UNE PHOTO DE VOS ENFANTS APPRENANT À FAIRE DU  
COMPOST
- UNE PHOTO DE VOUS AVEC UN OBJET OU DU MATÉRIEL  
RÉUTILISÉ

PAR LA SUITE, ENVOYEZ-NOUS VOS PHOTOS AU COURRIEL  
SUIVANT : [STADJOINTE@SAINTE-BRIGIDE.QC.CA](mailto:STADJOINTE@SAINTE-BRIGIDE.QC.CA)

CONCOURS EFFECTIF DU SAMEDI 22 AVRIL AU MERCREDI  
26 AVRIL 2023

UN TIRAGE PARMIS LES PHOTOS SERA EFFECTUÉ AFIN DE  
COURIR LA CHANCE DE GAGNER L'UN DES 3 PANIERS-  
CADEAUX D'UNE VALEUR DE 100 \$



# SAISON 2023

## BASEBALL BROME-MISSISQUOI



### BASEBALL MINEUR

**RESPONSABLES** : Jean-Philippe Catudal et Eric Larose

**COURRIEL** : [baseballbromemissisquoi@hotmail.com](mailto:baseballbromemissisquoi@hotmail.com)

**CLIENTÈLE** : 4 à 17 ans (21 ans pour le baseball féminin) / Garçon et fille (Équipe mixte, Possibilité de faire des équipes féminines si suffisamment de joueuses dans la catégorie).

**HORAIRE** : Selon l'horaire de la ligue, vers 15 mai 2023 jusqu'à la fin août 2023.

**ENDROITS** : Sur les terrains de la ligue (Farnham, St-Alphonse, Brigham, Ange-Gardien, Ste-Brigide, Adamsville).

**INSCRIPTIONS ÉTÉ 2023:**

		<b>Tarif</b>	<b>(Avant le 1<sup>er</sup> Avril 2023)</b>
Rallye Cap*	(4 à 7 ans)	2016-2018 / 115\$	(90\$)
9U	(8-9 ans)	2014-2015 / 165\$	(140\$)
11U	(10-11 ans)	2012-2013 / 225\$	(200\$)
13U	(12-13 ans)	2010-2011 / 235\$	(210\$)
15U/16UF	(14-15/16 ans)	2008-2009/2007 / 250\$	(225\$)
18U/21UF (Regional)	(16-17-18 ans)	2005-2007/2002 / 310\$	(285\$)
Junior BB	(19-20-21-22)	2001-2004 / 390\$	(365\$)

**\*DESCRIPTION** : Au cours de la saison, les jeunes joueurs travailleront sur quelques aspects fondamentaux du baseball soient : attraper, lancer, courir, frapper ainsi que les connaissances générales du jeu. L'apprentissage du jeune doit se faire en collaboration avec son ou ses parents. Les parents doivent participer activement sur le terrain. Toutefois, c'est l'animateur-chef qui dirige les différents ateliers avec l'aide et le support des parents.

**\*Rallye Cap** : Il pourrait arriver que certains enfants de 7 ans soient déplacés dans la catégorie supérieure selon les recommandations de l'entraîneur. (Mini Chelem, Grand Chelem ou 9U. \*Le mini-chelem est composé uniquement d'enfants nés en 2016. \*Grand Chelem est pour les enfants qui ont déjà fait 2 ans de Rallye Cap ou des 9U qui n'ont jamais jouer au baseball!)

#### **Horaire et lieux:**

**Rallye Cap** : Samedi matin vers 10h. **OÙ**: En alternance sur nos différents terrains (Principalement Farnham et St-Alphonse)

**9U B et Mini Chelem** : Mardi et jeudi (Et quelques samedis) **OÙ**: Nos terrains et contre Granby, Waterloo et Acton.

**Grand Chelem** : Lundi et mercredi (Et quelques samedis) **OÙ**: Nos terrains et contre Granby, Waterloo et Acton.

**11U B** : Lundi, mercredi et/ou Vendredi **OÙ**: Nos terrains et contre Granby et Acton.

**9U A, 11U A, 13U, 15U et 18U** : Selon horaire de la ligue (LBAVR) **OÙ**: Nos terrains et ceux des adversaires.



baseballBromeMissisquoi/

Inscription en ligne : <https://page.spordle.com/fr/association-baseball-mineur-brome-missisquoi/participant/1ed9ab5c-abc8-6b58-b11f-0e01086684f6>



## Offre d'emploi – animateur et animatrice de Camp de jour !

Le camp de jour Youhou! est de retour à Sainte-Brigide-d'Iberville pour l'été 2023 !

La Zone Youhou! est à la recherche de jeunes dynamiques et intenses pour le recrutement d'animatrices et animateurs durant la période de camp de jour 2023 à Sainte-Brigide-d'Iberville.

Pour faire partie de l'équipe, postule dès maintenant au [info@youhou.zone](mailto:info@youhou.zone)



## Inscriptions Camp de jour 2023 à Sainte-Brigide-d'Iberville.

Disponible depuis le lundi 13 mars sur le site : [www.youhou.zone](http://www.youhou.zone)

La formule d'inscription pour le camp de jour 2023 est une formule complète de 8 semaines et non pas en inscription hebdomadaire. La Municipalité, encore une fois cette année, offrira une contribution de 475 \$ par enfant résidant à Sainte-Brigide-d'Iberville, pour les 8 semaines de camp.

Les sorties hebdomadaires et le service de garde sont aussi de retour cette année !





## Compo Haut-Richelieu

	Jour de collecte	Fréquence de collecte
Déchets	Mardi	Aux 2 semaines à l'année.
Récupération	Mardi	Aux 2 semaines à l'année.
Compostage	Vendredi	Chaque semaine.
Gros rebuts	2 mai	Une fois par mois.

### Horaire de l'écocentre d'Iberville situé au : 825 Rue Lucien-Beaudin, Saint-Jean-sur-Richelieu

	Dim.	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Iberville		7h30 à 16h	8h à 16h		8h à 16h	8h à 16h	9h à 16h

Pour les questions sur les matières admises dans chaque bac et pour signaler un souci avec la collecte, c'est l'équipe de Compo qu'il faut contacter !

Suivez la page de Compo-Haut-Richelieu des informations et des conseils sur la bonne gestion des déchets et sur les collectes.

**DES QUESTIONS POUR  
VOS COLLECTES ?**

**Contactez Compo!**



Ajoutez-nous à votre répertoire

450 347-0299  
compo.qc.ca



## **GROS REBUTS**

**SACHEZ FAIRE LA DIFFÉRENCE**



**NON VALORISABLES**  
Collectés 1 fois par mois

Divan, fauteuil, pouf,  
chaise d'ordinateur, matelas  
et sommier, tapis et toile roulés,  
meuble rembourré ou fait de textile



**VALORISABLES**  
À apporter dans un écocentre

Meuble (sans rembourrage ni tissus),  
télévision, ordinateur, matériaux de  
construction, toilette, douche,  
électroménager, branches et bûches  
(non collectés en bordure de rue)

Pour en savoir plus :  
compo.qc.ca ou 450 347-0299





**Projet : « Une naissance... Un livre... »**



**Gratuit et sans engagement...**

Pour souligner l'arrivée à Ste-Brigide de nos **nouveau-nées/nés 2023**, le comité bibliothèque invite les heureux parents à **inscrire leur poupon** afin de recevoir un beau livre.

Infos et inscription : France 514.755.6521



### **BIBLIOTHÈQUE**

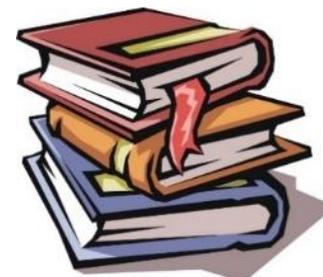
Tel 450.293.4604 \*1640

### **HORAIRE :**

Mardi **10 h** à 11 h30

Mercredi **18 h30** à 19 h 30

Samedi **10 h** à 11 h 30



### **Romans :**

« Promets-moi un avenir », « La boulangerie Ménard », « Née sous une insondable étoile », « Les femmes du bout du monde », « À la croisée des chemins, Louise Tremblay d'Essiambre », « La biscuiterie... »

### **Documentaires :**

« Pour en finir avec la rivalité féminine », « Clémence », « Les effets des jeux vidéo expliqués aux enfants », « Minecraft : Mon livre de recettes », « Ton médecin ne te guérira pas », « Cinq cents meilleurs trucs du jardinier paresseux » et beaucoup d'autres titres!

### **Enfants :**

« À qui est cette patte? », « La chasse aux biscuits », « Le lapin trop petit », « Les mamans sont formidables », « L'Univers est un Ninja », « Zack et Zazou découvrent la cabane à sucre », « Notre planète, notre maison », « Terreur dans la cour d'école », « Collection : Quelle histoire », « Augustin, Maître Corbeau » et...

Au plaisir de vous rencontrer... Amenez vos enfants à la bibliothèque, leur ouvrir des horizons nouveaux est un geste plus que précieux et c'est gratuit!

**BIENVENUE!**

Infos : Yolande 514.247.1314

## LES COPINES

Si tu trouves le temps long, que tu aimerais un nouveau défi, viens te joindre à notre club de marche à chaque mardi partant du HLM dès 9 h.

À partir de 10 h le local des copines est ouvert à tous. Si tu désires rencontrer un groupe de femmes dynamiques, apprendre de nouvelles techniques, c'est l'endroit idéal.

Le tricot, le tissage et la broderie norvégienne sont au calendrier pour le moment.

Pour plus d'infos, contactez :  
France Michaud  
450 293-4147  
[France16michaud@gmail.com](mailto:France16michaud@gmail.com)



---

Merci aux membres qui ont participé à la marche pour souligner la Journée du Travail Invisible le mardi 4 avril dernier.

Prochaine réunion le mercredi 10 mai à 17 h au Club de Golf de Farnham, ce sera notre 57<sup>e</sup> assemblée générale annuelle et nous fêterons par la même occasion, la fête des Mères. Apportez vos réalisations pour la table des exhibits.



**Renouvellement de la carte de membre à la réunion du 10 mai au plus tard, merci de votre collaboration.**

Dîner à la « cabane à sucre » le mercredi 19 avril à 11 h 30 chez Érablière Martin située au 675 route 137, Ste-Cécile de Milton. Il faut réserver votre place, car les places sont limitées.

Voyage organisé le jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023, nous allons visiter le village Écossais de Gould.

Nous invitons toutes les dames à se joindre à notre association en communiquant avec la Présidente France Michaud tél. 450-293-4147 ou la Secrétaire-Trésorière Denise Leduc tél. 450-293-7133.

Au plaisir de vous rencontrer très bientôt!

Denise Leduc Secrétaire-Trésorière et responsable de la publicité  
Tél. 450-293-7133

## MESSES À VENIR

### **SÉMINAIRES DE LA VIE DANS L'ESPRIT**

Ils sont offerts pour toutes personnes désireuses à découvrir une vie nouvelle en fortifiant les fondations d'une véritable vie chrétienne. C'est un rendez-vous du lundi 24 avril au 29 mai (lendemain de la Pentecôte) à 19 h à l'église Saint-Romuald, entrée rue Laflamme. Bienvenue à tous! Information : Lisette Robert au 450-293-9035.

### **LES MARDIS DE SAINT-ANTOINE**

Ils se poursuivent jusqu'au 13 juin à 19 h à l'église Saint-Romuald. Entrée rue Laflamme.

### **MESSE COUNTRY À SAINTE-BRIGIDE**

Venez chanter avec la chorale dimanche 30 avril à 10 h 30. Bienvenue à tous!



### **LES MERCREDIS DE MAI**

Vous êtes invités à méditer en disant le chapelet tous les mercredis de mai à la sacristie de l'église Sainte-Brigide à 19 h. Entrée porte de côté.

### **POUR UN SOURIRE**

Un jeu de mots pour la Fête des Mères en mai : Maman tu es mère veilleuse!

### **PENSÉE DU MOIS**

Offerte par le comité de liturgie et Myriam Nadeau au 450-293-4924.  
De l'émission Il était une forêt : « Faites des jardins, pas la guerre. »



---

## CENTRE DE DÉPANNAGE

Le centre de dépannage de Ste-Brigide procèdera à sa vente de vêtements et accessoires usagés le 29 avril 2023. De 8 h 30 à 11 h 30 au centre municipal, 510 9<sup>e</sup> Rang, Ste-Brigide. Adrienne Daigneault 450 293-3527

### **Accueil lors du décès d'un membre de votre famille**

Les bénévoles du centre de dépannage vous rappellent qu'ils offrent aux familles dans le deuil le service de traiteur pour un buffet lors des obsèques d'un résident de Ste-Brigide et ce à prix très abordable et s'occupent d'accueillir les familles au centre municipal.



---

## FABRIQUE DE SAINTE-BRIGIDE

La vente de garage de la Fabrique de Sainte-Brigide aura lieu le 20 mai 2023 sur le terrain de l'église et sera remise le 22 mai en cas de pluie. Pour information: Carmen Ostiguy 450 293-8671 et Suzanne Gill 450 293-4982.

Des remerciements aux membres des Fermières et de la Fabrique qui ont vendu des billets pour le spectacle de l'ensemble vocal de l'Écluse et à Manon Falcon pour l'impression des billets. Merci à tous ceux qui ont assisté au spectacle.

*merci*

**La sortie** du 20 mars à l'école de l'hôtellerie du Campus Brome Missisquoi de Cowansville avait été annulée et remise au jeudi 27 avril. Vingt places ont été réservé pour les membres. Pour vous joindre au groupe, communiquez avec Ginette Laroche au 450-293-7586. Covoiturage dans le stationnement du centre municipal.

**Tissage au local:** Plusieurs membres travaillent fort pour mettre en marche plusieurs métiers pour permettre aux membres de tisser, alors, si vous êtes intéressé à simplement donner un coup de pouce ou apprendre les techniques et les étapes du montage vous êtes toujours la bienvenue au local les lundis.

**Semaine de l'action bénévole du 16 au 22 avril:** Une soirée est organisée par le C.A.B de Farnham sous le thème Bénévolons à l'unisson le jeudi 20 avril prochain sous la formule d'un 5 à 7 au Centre Anicet-Tessier. Pour l'occasion nous voulons souligner le magnifique travail de Mme Marthe Robert Arcand bénévole au sein du Cercles des Fermières. Bravo!

Nous voulons également souligner le travail des multiples autres membres qui font un extraordinaire travail. C'est grâce à votre beau travail que notre Cercles reste vivant.

**Élections du C.A prochainement :** Vous voulez relever des nouveaux défis et vivre des nouvelles expériences enrichissantes ? Nous vous invitons à joindre le prochain C.A. pour les prochaines élections.

**Grand ménage du printemps :** Échanges de boutures de plantes intérieures ou vivaces à venir.

**Prochaine réunion le mardi 2 mai 2023 au local, à 19 h :** Il sera temps de renouveler votre carte de membre à 30 \$. Au plaisir de vous revoir bientôt !

---

**DATES À RETENIR**



**Prochaine séance du Conseil municipal :**

Le lundi 1<sup>er</sup> mai 2023 à 20 h, à la salle du Conseil, au sous-sol du bureau municipal.

**Prochaine séance du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville**

Le mardi 16 mai 2023, à 19 h 30, à la salle du Conseil municipal de Mont-Saint-Grégoire située au 1, boulevard du Frère-André.

**Prochaine parution de La Flûte : Le jeudi 18 mai 2023**

Pour les organismes, la date limite pour faire parvenir vos publications est **le 10 mai 2023 avant 16 h.** Vous pouvez apporter vos publications au bureau municipal en format Word ou nous les faire parvenir par courriel à [stadjointe@sainte-brigide.qc.ca](mailto:stadjointe@sainte-brigide.qc.ca).

**Pour soumettre une annonce :**

Pour toutes personnes désirant publier une annonce afin d'offrir des services, des activités, ou autre publication dans le bulletin municipal, vous devez transmettre vos textes à [info@sainte-brigide.qc.ca](mailto:info@sainte-brigide.qc.ca) en format Word et venir effectuer votre paiement au plus tard **le 10 mai 2023 avant 16 h.** La Flûte est publiée et distribuée la 3<sup>e</sup> semaine de chaque mois.

<b><u>Prix selon le format :</u></b>	la ligne	1 \$
	½ page	20 \$
	1 page	40 \$

**Information :** 450-293-7511 poste 0





## PETITES ANNONCES



### **OFFREZ-VOUS UN SOIN DE PIEDS À DOMICILE !**

Des soins de pieds médicaux par une podologue certifiée.

Tout besoin concernant vos pieds et orteils, c'est avec plaisir que je vous apporterai les corrections nécessaires.

Tout ceci dans le confort de votre domicile.

Josée Laroche



À vendre, voiture BMW convertible, année 2000, 102,539 km  
Bon état, jamais sorti l'hiver, Michel au 450-293-4390



Vous avez besoin d'un coup de main pour l'entretien de vos plates-bandes ? Ou même la réalisation d'un nouveau projet ?

Avec mes 12 ans d'expériences dans le domaine du paysagement, je peux vous aider !

Je vous offre les services suivants : ouverture et fermeture de plate-bande, réalisation et plantation, entretien régulier ou occasionnel, taille d'arbuste, réalisation de pot annuel et plus encore...

Soumission gratuite ! Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter au 514-941-3167 ou sur [p.folie.florale@hotmail.com](mailto:p.folie.florale@hotmail.com)

Au plaisir d'embellir votre environnement.

## LES MINUTES DU PATRIMOINE. Quand les évêques se mêlaient de l'éducation.

La lecture des documents d'archives conduit parfois le lecteur dans un monde qui lui fait se poser la question suivante : « Qu'est-ce que c'est que ça ? » Nous n'en voulons pour preuve que cette missive que le surintendant du département de l'Instruction publique (ancêtre du ministère de l'Éducation) adresse à M. Legault, secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de Sainte-Brigide : « Monsieur, vu la recommandation de Sa Grandeur Mgr l'évêque de St- Hyacinthe que vous m'avez transmise avec votre lettre du 21 décembre courant, j'autorise MM. les Commissaires d'école de votre municipalité à engager Mlle Clarinda Bissonnette pour tenir une de vos écoles pendant l'année 1891-92. J'ai l'honneur d'être votre obéissant serviteur, Gédéon Ouimet. Surintendant. »

Que vient faire l'évêque dans les affaires des écoles de Sainte-Brigide ? La raison d'être de cette lettre découle d'une décision prise par le département de l'Instruction publique que le signataire de la lettre précédente fait parvenir à titre de « Circulaire aux Commissions et Syndics d'écoles », et qui se lit comme suit : « Monsieur, j'ai l'honneur de vous informer qu'à sa séance du 25 septembre dernier (1890), le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a adopté la résolution qui suit :

Qu'il soit désirable qu'à l'avenir, M. le Surintendant ne donne pas d'autorisation d'engager des instituteurs non diplômés, à moins que cet engagement soit recommandé par l'évêque diocésain.



En conséquence, vous voudrez bien accompagner d'une recommandation de votre évêque diocésain chaque demande d'autorisation des instituteurs ou institutrices non diplômés que vous m'adresseriez. Votre obéissant serviteur, Gédéon Ouimet, surintendant de l'Instruction publique. »

Voilà pourquoi Mlle Clarinda Bissonnette a eu l'honneur de recevoir une lettre de recommandation de l'évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe.

1er rang, Huguette Viens, Lise Viens, Claude Bonvouloir, Marielle Gingras, Gilles Viens. 2e rang, Claude Leclerc, Solange Viens, Normand Leclerc, Victor Bonvouloir, Marcel Viens, Yves Neveu. 3e rang, Albert Bonvouloir, Gaétan Viens, Denis Viens, Évangéline Viens, Rita Viens. 4e rang, Henri-Charles Neveu, Jacqueline Bonvouloir, Isabelle Bonvouloir, Laurence Viens.

Autre découverte dans les archives de 1895, qui est de nature à faire poser la question : « Qu'est-ce que c'est que ça ? » Le 30 janvier 1895, le même surintendant écrit à A. Legault, secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de Sainte-Brigide, la lettre suivante :

« En réponse à votre lettre du 21 janvier courant, J'ai l'honneur de vous informer : 1<sup>er</sup> que l'institutrice dont vous faites mention pourrait donner sa démission sans le consentement de son père si messieurs les commissaires y consentent ; 2<sup>e</sup> que, dans les circonstances, il vaudrait peut-être mieux fermer l'école où cette institutrice enseigne pour le reste de l'année. J'ai l'honneur d'être votre obéissant serviteur, Gédéon Ouimet, surintendant. »

Si les commissaires ont suivi la recommandation du surintendant, les écoliers de l'institutrice dont il est question ont eu de longues vacances...

Autre trouvaille dans les archives des commissaires qui donne raison au proverbe : Autre temps, autres mœurs. « J'ai l'honneur, écrit le surintendant de l'Instruction publique, le 30 septembre 1891, de vous informer, en réponse à votre lettre du 17 septembre courant, qu'il n'y a rien dans la loi scolaire qui empêche les commissaires d'écoles d'engager une institutrice mariée tandis que l'article 109 du code de l'Instruction publique leur ordonne de n'engager que des instituteurs ou institutrices munis d'un brevet de capacité. »

*Luc Lévis. Sources : archives de la municipalité de Sainte-Brigide. Dossier : Commission scolaire.*

**VISITEZ LE SITE DE LA SOCIÉTÉ : PATRIMOINESAINTE-BRIGIDE.ORG**